



Adhésion 2024

Rejoignez-nous !

Chers acteurs associatifs,



L'adhésion en région vous permet d'accéder gratuitement aux formations proposées par France Assos Santé. Elle vous permet également de participer à nos travaux inter-associatifs et de recevoir nos informations et actualités en santé.



Conformément à la révision des statuts votés en AG Extraordinaire du 10/02/2022, il n'y a plus de cotisation demandée en région si votre association est adhérente à France Assos Santé au niveau national.

Comment adhérer en 2024 ?



Je suis une représentation d'une association adhérente au siège de France Assos Santé

Adhésion régionale Gratuite !

Vous n'avez pas de cotisation à régler, juste à remplir la demande d'adhésion via le formulaire en ligne !



Je suis une association agréée en santé au niveau régional

Je remplis le formulaire en ligne et m'acquitte d'une cotisation de 35 euros pour l'année civile.

Par virement bancaire :

UNAASS / URAASS ILE-DE-FRANCE
DOMICILIATION BANCAIRE : CCM PARIS 15 CONVENTION
IBAN : FR76 1027 8060 1500 0205 9750 139
BIC : CMCIFR2A

Merci d'indiquer dans le libellé le nom de votre association. Un reçu vous sera envoyé par mail à réception de votre cotisation